



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LICENCE
D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE SUR LES
MODULES DE LA SOLUTION CAPDEMAT**

**DÉCISION N° AU-18-231
EN DATE DU 16 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30-I-3 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la maintenance sur les modules de la solution CAPDEMAT ;

CONSIDÉRANT que le contrat de licence d'utilisation et de maintenance sur les modules de la solution CAPDEMAT ne génère pas de coût ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Communauté CapDémat de signer un contrat de licence d'utilisation et de maintenance sur les modules de la solution CAPDEMAT ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Communauté CapDémat – 2 avenue du Parc – CS 20201, 95032 Cergy Pontoise Cedex, représentée par son Président Monsieur Gérard SEIMBILLE, un contrat de licence d'utilisation et de maintenance sur les modules de la solution CAPDEMAT ;

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL